



# Actualités de la DSN

Le numérique au service des cabinets



**NET-ENTREPRISES·FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI  
UNÉDIC - MSA - UCF CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FFA  
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIÉG - CAMIEG  
ENIM - CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFF - IRCANTEC - CNRACL  
CFDT - CPME - CGT - CGT-FO - CSOEC - FNSEA - MEDEF  
SYNTEC NUMÉRIQUE - UNAPL - U2P

# Un enjeu de simplification pour Mayotte dès janvier 2022



## Les entreprises de Mayotte en DSN en 2022 sur un périmètre partiel

A partir de janvier 2022, la DSN remplace pour les employeurs mahorais, entre autres :



# Un enjeu de simplification pour Mayotte dès janvier 2022



- La DSN est vecteur déclaratif qui n'a pas vocation à modifier la réglementation existante à Mayotte. De ce fait les 45 formalités ne s'imposent pas à tous les employeurs. S'appliquent à chaque employeur uniquement les formalités qui le concernent.
- Toute entrée dans le dispositif DSN est définitive et le panel des déclarations offert dans le bouquet ne peut se faire à la carte. En d'autres termes, dès lors qu'un employeur entre en DSN, l'ensemble des déclarations remplacées qui le concernent doivent l'être en DSN.

# Les entreprises de Mayotte en DSN en 2022 sur un périmètre partiel

## La bascule PASRAU / DSN



**L'entrée en DSN d'un employeur mahorais doit avoir lieu en janvier 2022. Il n'est donc pas possible de changer de vecteur déclaratif (DSN ou PASRAU) en cours d'année.**

**Toutefois, la bascule en DSN se fera en fonction des modalités de gestion de la paie des établissements :**

- Pour un établissement sans décalage de paie (exercice fiscal complet de janvier à décembre), le premier mois à déclarer en DSN (MPD) sera celui de janvier 2022 (DSN déposée en février)
- Pour un établissement pratiquant le décalage de paie (exercice fiscal complet de décembre à novembre), le premier mois à déclarer en DSN (MPD) sera celui de décembre 2021 : mois précédant le mois de janvier auquel est fixée l'obligation (DSN déposée en janvier).



**Dès lors que l'employeur est en DSN, aucune déclaration PASRAU ne doit être envoyée par le déclarant sauf sur les revenus de remplacement gérés par l'employeur**

**Il est possible de procéder à des régularisations en DSN sur des données déclarées en PASRAU avant la bascule, selon des conditions bien précises (cf. FC n°2113 « Bascule de PASRAU vers la DSN »).**

## Quelques spécificités pour les employeurs Mahorais



### Les entreprises de Mayotte en DSN en 2022 sur un périmètre partiel

Quelques données spécifiques ont été ajoutées à la norme DSN. Au niveau du « contrat », pour les individus ne relevant pas du Régime général mais du régime local :

- Code régime de base risque maladie - S21.G00.40.018 : à renseigner avec la valeur « 200 - régime général (CNAM) »
- Code régime de base risque vieillesse - S21.G00.40.020 : à renseigner avec la valeur « 905 - Régime général pour la déclaration des individus de Mayotte affiliés à la CSSM »
- Cotisation individuelle S21.G00.81.001 : 133 - Contribution maladie spécifique Mayotte

Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la [fiche consigne 2512](#)



# NET-ENTREPRISES•FR

GIP Modernisation des déclarations sociales